

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
				Prix au numéro des années précédentes.....600F
Mali	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	moitié prix
Afrique.....	35.000 F	17.500 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	
Europe.....	38.000 F	19.000 F	Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au Secrétariat Général du Gouvernement-D.J.O.D.	
Frais d'expédition.....	13.000 F		Les abonnements prendront effet à compter de la date de paiement de leur montant. Les abonnements sont payables d'avance.	

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

DECRETS-ARRETES

26 juin 2020 Décret n°2020-0298/P-RM portant nomination de Chargés de mission au Secrétariat général de la Présidence de la République.....**p.730**

Décret n°2020-0299/P-RM portant nomination de Conseillers techniques au Secrétariat général de la Présidence de la République.....**p.730**

Décret n°2020-0300/P-RM portant nomination d'un Assistant du Secrétaire général de la Présidence de la République.....**p.731**

Décret n°2020-0301/P-RM portant nomination d'un Attaché de Cabinet du Secrétaire général de la Présidence de la République.....**p.731**

29 juin 2020 Décret n°2020-0302/PM-RM portant modification du Décret n°2019-0640/PM-RM du 21 août 2019 portant délégation de signature.....**p.732**

06 juillet 2020 Décret n°2020-0303/P-RM portant nomination de personnel Officier à l'Etat-major général des Armées.....**p.732**

Décret n°2020-0304/P-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre étranger.....**p.733**

Décret n°2020-0305/P-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre étranger.....**p.733**

11 juillet 2020 Décret n°2020-0312/P-RM portant abrogation de la nomination de certains membres de la Cour Constitutionnelle..**p.733**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

PRIMATURE

01 juillet 2020 Arrêté n°2020-2399/PM-RM fixant les modalités de consultation des documents d'archives.....p.734

02 juillet 2020 Arrêté n°2020-2400/PM-RM portant ouverture des crédits du deuxième semestre du budget d'état 2020.....p.735

Annonces et communications.....p.736

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****DECRETS**

DECRET N°2020-0298/P-RM DU 26 JUIN 2020 PORTANT NOMINATION DE CHARGES DE MISSION AU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2017-0546/P-RM du 22 juin 2017 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés **Chargés de mission** au Secrétariat général de la Présidence de la République :

- Monsieur **Ahmadou Mahamar TOURE**, Journaliste ;
- Monsieur **Souboua David DEMBELE**, Journaliste, spécialiste en marketing communication ;
- Monsieur **Khalifa DIAKITE**, Journaliste-Réalisateur.

A ce titre, ils bénéficient les avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 26 juin 2020

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

DECRET N°2020-0299/P-RM DU 26 JUIN 2020 PORTANT NOMINATION DE CONSEILLERS TECHNIQUES AU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2017-0546/P-RM du 22 juin 2017 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés **Conseillers techniques** au Secrétariat général de la Présidence de la République :

- Monsieur **Mahamadou OUEDRAOGO**, Conseiller des Affaires étrangères ;
- Monsieur **Sory Garaba KANTE**, Conseiller des Affaires étrangères ;
- Monsieur **Mohamed ASKIA**, Conseiller des Affaires étrangères ;
- Monsieur **Amadou DIALLO**, Inspecteur des Services économiques ;
- Monsieur **Lassine CAMARA**, Membre du Corps préfectoral.

A ce titre, ils bénéficient les avantages prévus par la réglementation en vigueur

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 26 juin 2020

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

**DECRET N°2020-0300/P-RM DU 26 JUIN 2020
PORTANT NOMINATION D'UN ASSISTANT DU
SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2017-0546/P-RM du 22 juin 2017 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Mohamed DOUMBIA**, Communicateur, est nommé **Assistant** du Secrétaire général de la Présidence de la République, avec rang de **Conseiller technique**.

A ce titre, ils bénéficient des avantages prévus par la réglementation en vigueur

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 26 juin 2020**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2020-0301/P-RM DU 26 JUIN 2020
PORTANT NOMINATION D'UN ATTACHE DE
CABINET DU SECRETAIRE GENERAL DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2016-0863/P-RM du 08 novembre 2016 fixant l'organisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2017-0546/P-RM du 22 juin 2017 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certaines catégories de personnel de la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Kélétiogui Mohamed TRAORE**, Juriste, est nommé **Attaché de Cabinet** du Secrétaire général de la Présidence de la République.

A ce titre, il bénéficie des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 26 juin 2020**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2020-0302/PM-RM DU 29 JUIN 2020
PORTANT MODIFICATION DU DECRET N°2019-
0640/PM-RM DU 21 AOUT 2019 PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE**

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2019-0640/PM-RM du 21 août 2019 portant
délégation de signature ;

Vu le Décret n°2020-0293/P-RM du 11 juin 2020 portant
nomination du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : L'article 1er du Décret n°2019-0640/PM-RM
du 21 août 2019, susvisé, est modifié comme suit :

« **Article 1er (nouveau) :** Délégation permanente est donné
à Monsieur **Amadou Ousmane TOURE**, Directeur de
Cabinet du Premier ministre, à l'effet de signer, dans les
limites de ses attributions, au nom du Premier ministre et
par délégation, les correspondances et actes ci-après :

- **toutes les décisions de mandatement sur le budget de
la Primature ;**

- les bordereaux de transmission de documents aux
présidents des institutions de la République et aux membres
du Gouvernement, à l'exclusion des lettres ;

- les correspondances adressées aux services et organismes
placés sous l'autorité du Premier ministre, à l'exclusion
des autorités administratives indépendantes ;

- les correspondances adressées aux organisations de la
société civile, aux organisations du secteur privé, aux
organisations syndicales, à l'exclusion de celles adressées
aux présidents de confédérations religieuses, aux présidents
de centrales syndicales ;

- les correspondances adressées aux partis politiques, à
l'exclusion de celles adressées aux présidents de
regroupements de partis politiques ;

- les réponses réservées aux correspondances signées par
délégation, par autorisation ou par ordre et adressées au
Premier ministre ;

- les actes relatifs aux missions des services centraux placés
sous l'autorité du Premier ministre, excepté le Secrétariat
général du Gouvernement, la Direction générale du
Contentieux de l'Etat et la Direction nationale des Archives
du Mali ;

- les actes de conclusion ou d'approbation des marchés
publics et délégations de service public conformément à la
réglementation en vigueur ;

- les actes de gestion ou d'administration du personnel,
conformément à la réglementation en vigueur.

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur **Amadou
Ousmane TOURE**, délégation est donnée à Monsieur
Mahamadoun TOURE, Directeur de Cabinet adjoint, à
l'effet de signer, dans les limites de ses attributions propres,
au nom du Premier ministre et par délégation. »

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au
Journal officiel.

Bamako, le 29 juin 2020

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**DECRET N°2020-0303/P-RM DU 06 JUILLET 2020
PORTANT NOMINATION DE PERSONNEL
OFFICIER A L'ETAT-MAJOR GENERAL DES
ARMEES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant
organisation générale de la Défense nationale ;

Vu la Loi n°04-052 du 23 novembre 2004 portant création
de l'Etat-major général des Armées ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016,
modifié, portant statut général des militaires ;

Vu le Décret n°2017-0576/P-RM du 18 juillet 2017 fixant
l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Etat-
major général des Armées,

DECRETE :

Article 1er : Le Colonel **Birama Apho LY** de la Direction
centrale des Services de Santé des Armées, est nommé **Chef
de la Division Soutien Santé** à la Sous-chefferie Logistique
de l'Etat-major général des Armées.

Il bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la
réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au
Journal officiel.

Bamako, le 06 juillet 2020

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2020-0304/P-RM DU 06 JUILLET 2020
PORTANT ATTRIBUTION DE DISTINCTION
HONORIFIQUE, A TITRE ETRANGER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°63/31/AN-RM du 31 mai 1963 portant création des Ordres nationaux de la République du Mali ;

Vu le Décret n°2019-1008/P-RM du 24 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux du Mali,

DECRETE :

Article 1er : Son Excellence Monsieur Jolke Folkert OPPEWAL, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas, en fin de mission au Mali, est nommé au grade de **Chevalier de l'Ordre national du Mali**, à titre étranger.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres nationaux du Mali est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 06 juillet 2020

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2020-0305/P-RM DU 06 JUILLET 2020
PORTANT ATTRIBUTION DE DISTINCTION
HONORIFIQUE, A TITRE ETRANGER**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°63/31/AN-RM du 31 mai 1963 portant création des Ordres nationaux de la République du Mali ;

Vu le Décret n°2019-1008/P-RM du 24 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux du Mali,

DECRETE :

Article 1er : Le Capitaine Jean Marc AUBRY, Conseiller technique, Gendarmerie mobile du Mali, est nommé au grade de **Chevalier de l'Ordre national du Mali**, à titre étranger.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres nationaux du Mali est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 06 juillet 2020

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**DECRET N°2020-0312/P-RM DU 11 JUILLET 2020
PORTANT ABROGATION DE LA NOMINATION DE
CERTAINS MEMBRES DE LA COUR
CONSTITUTIONNELLE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°97-010 du 11 février 1997, modifiée, portant Loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle, notamment en ses articles 8, 9, 10 et 24 ;

Vu le Décret n°2015-0031/P-RM du 2 février 2015 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle ;

Vu le Décret n°2015-0599/P-RM du 23 septembre 2015 portant rectificatif au Décret n°2015-0031/P-RM du 2 février 2015 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle ;

Considérant que l'Arrêt n°2020-04/CC-EL du 30 avril 2020 portant proclamation des résultats du second tour des élections législatives du 19 avril 2020 a été fortement contesté par une partie de la classe politique et de la société civile ;

Considérant que le Mouvement du 5 juin 2020, né pour soutenir cette contestation, exige la démission des membres de la Cour constitutionnelle et la dissolution de l'Assemblée Nationale issue desdites élections ;

Considérant que la CEDEAO et autres organisations internationales ont notamment recommandé l'organisation d'élections législatives partielles dans les circonscriptions contestées ;

Considérant que 5 des 9 membres de la Cour constitutionnelle ont présenté leur démission et que la Cour ne comporte plus que 3 membres ;

Considérant que la Cour ne peut valablement délibérer que si 5 au moins de ses membres sont présents ;

Considérant que le Président de la République incarne l'unité nationale, qu'il veille au fonctionnement régulier des pouvoirs publics et assure la continuité de l'Etat,

DECRETE :

Article 1er : Sont abrogées les dispositions du Décret n°2015-0031/P-RM du 2 février 2015 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle et du Décret n°2015-0599/P-RM du 23 septembre 2015 portant rectificatif au Décret n°2015-0031 susmentionné en ce qui concerne :

- Madame **Manassa DANIOKO**, Magistrat ;
- Monsieur **Bamassa SISSOKO**, Magistrat ;
- Monsieur **Baya BERTHE**, Magistrat.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 11 juillet 2020

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

ARRETES

PRIMATURE

**ARRETE N°2020-2399/PM-RM DU 01 JUILLET 2020
FIXANT LES MODALITES DE CONSULTATION
DES DOCUMENTS D'ARCHIVES**

LE PREMIER MINISTRE,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Le présent arrêté fixe les modalités de consultation des documents d'archives.

CHAPITRE I : DE LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

ARTICLE 2 : Les documents dits publications officielles sont librement communiqués sans délai de restriction.

ARTICLE 3 : Les documents d'archives, lorsqu'ils ont trente (30) ans, sont librement communicables exception faite :

- des documents intéressant la sûreté de l'Etat, la défense nationale ou mettant en cause la vie privée des citoyens ;
- des documents fiscaux, domaniaux, commerciaux et politiques concernant les contentieux non réglés qui intéressent l'Etat, les dommages de guerre, les négociations financières, monétaires, commerciales avec l'étranger. Pour les dossiers médicaux, d'état civil, comptes rendus de jugements, les rapports et fiches de renseignements à caractère nominal mettant en cause la vie privée, le délai de communication est porté à soixante (60) ans ou plus suivant les cas.

ARTICLE 4 : Les documents, en état de détérioration avancé, sont systématiquement retirés de la communication.

ARTICLE 5 : La communication administrative a lieu entre services d'Archives et administrations.

Le service demandeur formule sa demande à travers une lettre de mise à disposition de documents d'archives adressée au Directeur national des archives ou aux Directeurs régionaux et Chefs de services locaux des Archives.

Les documents d'archives sont livrés sur la base d'un bordereau énumérant la liste des documents concernés et le délai de retour. Ce bordereau est signé par l'autorité demandeur.

CHAPITRE II : DES CONDITIONS D'ACCES AUX DOCUMENTS D'ARCHIVES

ARTICLE 6 : L'accès aux documents d'archives est conditionné à une autorisation délivrée par le Directeur national des archives, les directeurs régionaux et les Chefs de Services subrégionaux des Archives.

ARTICLE 7 : L'accès aux services documentaires est subordonné à l'accomplissement des formalités d'inscription.

Pour accéder aux services d'Archives, l'usager doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte NINA, autre pièce reconnue comme officielle) ;
- pour les chercheurs non nationaux, être munis d'une autorisation de recherche au Mali en cours de validité délivrée par le Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) ;
- renseigner le bulletin de demande de communication de document en y indiquant son nom, son numéro de lecteur et les côtes des documents demandés.

Une fiche d'autorisation d'accès aux Archives lui est délivrée ensuite.

ARTICLE 8 : Pour obtenir la communication de documents, le lecteur remet, à la desserte de la salle de recherche documentaire, le bulletin de demande de communication.

La communication s'effectue dans la salle de lecture documentaire, la salle spécialisée et les box chercheurs.

Le nombre de documents, communiqués à chaque lecteur, est fixé à cinq (5) par jour. Toutefois, si les nécessités de la recherche l'imposent, ce nombre pourra être augmenté sur simple décision du Directeur ou du responsable du service d'Archives.

ARTICLE 9 : L'archiviste doit mettre à la disposition de l'utilisateur les documents communicables qui lui sont demandés, leur faire connaître, en outre le maniement des instruments de recherche et d'une manière générale, les faire profiter de son expérience.

ARTICLE 10 : En fin de journée, le lecteur doit restituer à la desserte le bulletin de demande de communication et le document consulté.

CHAPITRE III : DES OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

ARTICLE 11 : Il est interdit dans les salles de lecture documentaire, les salles spécialisées et les box chercheurs :

- de faire entrer des objets dangereux ou des animaux, même de petite taille ;

- de fumer et de consommer des boissons ou de la nourriture.

Les manteaux, sacs, serviettes, téléphones et autres bagages doivent être déposés dans l'espace prévu à cet effet.

Il est interdit d'adopter des attitudes tendant à perturber la quiétude dans les salles.

ARTICLE 12 : Les lecteurs doivent se montrer attentifs à l'état et à l'ordre des documents qui leur sont confiés. Ils rendent, après consultation, le document dans l'ordre et le conditionnement dans lesquels il leur a été communiqué.

Il est interdit de porter des mentions ou des signes, même au crayon, ainsi que de prendre appui sur les documents pour rédiger des notes.

Toute personne, auteur de vols ou de dégradations sur un document sera soumise aux mesures prescrites par la Loi n°02-052 du 22 juillet 2002 relative aux archives.

ARTICLE 13 : La reproduction des documents d'archives n'est pas un droit, mais une facilité accordée aux lecteurs.

Pour toute demande de photocopie ou reprographie, le lecteur remplit un formulaire en indiquant les références précises des pièces à reproduire. Chaque demande est présentée au responsable de la salle de lecture pour visa.

Les photocopies ou reprographies sont autorisées dans la mesure où elles ne mettent pas en péril la conservation des documents. Ainsi sont exclus notamment de la photocopie tous les documents fragiles, les pièces sur parchemin et les actes scellés, les volumes reliés (état civil, ouvrages de bibliothèque), la presse, les documents graphiques (plans, calques) ainsi que tous les documents dont la taille excède le format A3.

Le nombre de reproductions peut également être limité en fonction des nécessités du service.

ARTICLE 14 : Les photographies ou reprographies, exécutées obligatoirement sans recours à un flash, sont soumises à l'autorisation du directeur national des Archives, les directeurs régionaux des Archives et les chefs de service locaux des Archives et sont à la charge du demandeur.

ARTICLE 15 : Le prêt de documents d'archives est interdit. Toutefois, des dérogations aux conditions de communicabilité des documents d'archives notamment les délais de prorogation peuvent être accordées aux chercheurs et aux Administrations publiques par le Directeur national des Archives, les Directeurs régionaux des Archives et les Chefs de services locaux des Archives.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 16 : une décision du Directeur national des Archives fixe le règlement intérieur de la salle de lecture.

ARTICLE 17 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment l'Arrêté général n°2530 du 30 juin 1947 réglementant la consultation des archives générales et locales en Afrique Occidentale Française.

ARTICLE 18 : Le Directeur national des Archives du Mali, les Directeurs des Archives régionales et du District de Bamako et les Chefs de services locaux des Archives sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 01 juillet 2020

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

**ARRETE N°2020-2400/PM-RM DU 02 JUILLET 2020
PORTANT OUVERTURE DES CREDITS DU
DEUXIEME SEMESTRE DU BUDGET D'ETAT 2020**

LE PREMIER MINISTRE,

ARRETE :

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture partielle des crédits pour le deuxième semestre du budget d'Etat 2020, conformément au tableau de notification joint en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le montant des crédits est gagé par les recettes inscrites à la loi de Finances pour l'exercice 2020.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le 02 juillet 2020

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE

COMMISSION BANCAIRE

Boulevard Botreau Roussel (rue privée CRRAE-UMOA) /01 BP 7125 Abidjan – Côte d’Ivoire

Tél : (225) 20 25 57 57 / Fax : (225) 20 22 45 52.

Email : courrier.z02sgcb@bceao.int

BENIN

LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE

(Mise à jour au 04 mai 2020)

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTES DES BANQUES (14)		
1	BANK OF AFRICA BENIN (BOA-BENIN)	B 0061 F
2	BANQUE ATLANTIQUE BENIN (BANQUE ATLANTIQUE)	B 0115 P
3	BANQUE INTERNATIONALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (B.I.C)*	B 0185 Q
4	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – BENIN (BSIC-BENIN)	B 0107 F
5	BGFIBANK BENIN	B 0157 K
6	CCEI BANK BENIN	B 0184 P
7	CORIS BANK INTERNATIONAL – BENIN	B 0212 V
8	ECOBANK – BENIN (ECOBANK)	B 0062 G
9	NSIA BANQUE BENIN	B 0099 X
10	ORABANK BENIN	B 0058 C
11	SOCIETE GENERALE – BENIN	B 0104 C
12	UNITED BANK FOR AFRICA - BENIN (UBA – BENIN)	B 0067 M
SUCCURSALES		
13	CBAO, GROUPE ATTIJARIWABA BANK, SUCCURSALE DU BENIN	B 0177 G
14	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE (SONIBANK), SUCCURSALE DU BENIN	B 0199 F
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (1)		
1	L'AFRICAIN DES GARANTIES ET DE CAUTIONNEMENT (AFGC)**	B 0216 Z
SUCCURSALE		
	Néant	
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	. * Fusion par absorption de la Banque Internationale du Bénin par la Banque Africaine pour l'Industrie et le Commerce . * Changement de dénomination sociale de la Banque Africaine pour l'Industrie et le Commerce en Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (B.I.C)	
	*Agrément de l'Africaine des Garanties et de Cautionnement, en abrégé AFGC, en qualité d'établissement financier à caractère bancaire	
	**Changement de dénomination de Diamond Bank en NSIA Banque Bénin	
RADIATION		
	Retrait d'agrément de la Banque Internationale du Bénin (B.I.BE).	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****BURKINA FASO****LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE****(Mise à jour au 4 mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (15)		
1	BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA – BURKINA)	C 0084 A
2	BANQUE AGRICOLE DU FASO (BADF)	C 0207 J
3	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO (BANQUE ATLANTIQUE)	C 0134 E
4	BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA (BCB)	C 0056 V
5	BANQUE DE L'UNION – BURKINA FASO (BDU-BF)	C 0179 D
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE DU BURKINA (BICIA – B)	C 0023 J
7	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – BURKINA (BSIC – BURKINA)	C 0108 B
8	CORIS BANK INTERNAIONAL (CBI)	C 0148 V
9	ECOBANK-BURKINA (ECOBANK)	C 0083 Z
10	INTERNATIONAL BUSINESS BANK (IB Bank)	C 0139 K
11	SOCIETE GENERALE – BURKINA FASO	C 0074 P
12	UNITED BANK FOR AFRICA BURKINA (UBA BURKINA)	C 0022 H
13	WENDKUNI BANK INTERNATIONAL (WBI)	C 0202 D
SUCCURSALES		
14	CBAO GROUPE ATTIJARIWAFABA BANK, SUCCURSALE DU BURKINA	C 0161 J
15	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU BURKINA	C 0171 V
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (4)		
1	FIDELIS FINANCE – BURKINA FASO (FIDELIS – FINANCE BF)	C 0085 B
2	SOCIETE BURKINABE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOBCA)	C 0021 G
3	SOCIETE FINANCIERE DE GARANTIE INTERBANCAIRE DU BURKINA (SOFIGIB)	C 0146 S
SUCCURSALE		
4	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA-ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU BURKINA	C 0149 W
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	Néant	
RADIATION		
	Néant	

**UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE**

COTE D'IVOIRE

**LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE
(Mise à jour au mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (29)		
1	AFRILAND FIRST BANK COTE D'IVOIRE (FIRST BANK CI)	A 0106 K
2	BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE)	A 0032 E
3	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE (BACI)	A 0034 G
4	BANQUE D'ABIDJAN	A 0201 N
5	BANQUE DE L'HABITAT DE COTE D'IVOIRE (BHCI)	A 0068 T
6	BANQUE DE L'UNION – COTE D'IVOIRE (BDU-CI)	A 0180 Q
7	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA COTE D'IVOIRE (BICICI)	A 0006 B
8	BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)	A 0092 V
9	BANQUE POPULAIRE DE COTE D'IVOIRE (BANQUE POPULAIRE)	A 0155 N
10	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – COTE D'IVOIRE (BSIC-COTE D'IVOIRE)	A 0154 M
11	BGFIBANK COTE D'IVOIRE (BGFIBANK-CI)	A 0162 W
12	BRIDGE BANK GROUP COTE D'IVOIRE (BBG-CI)	A 0131 M
13	CITIBANK COTE D'IVOIRE (CITIBANK CI)	A 0118 Y
14	CORIS BANK INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE (CBI-CI)	A 0166 A
15	ECOBANK – COTE D'IVOIRE (ECOBANK)	A 0059 J
16	GUARANTY TRUST BANK COTE D'IVOIRE (GTBANK-CI)	A 0163 X
17	MANSA BANK	A 0211Z
18	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSIA BANQUE CI)	A 0042 Q
19	ORABANK – COTE D'IVOIRE	A 0121 B
20	ORANGE BANK AFRICA (ORANGE BANK)*	A 0214 C
21	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	A 0008 D
22	SOCIETE IVOIENNE DE BANQUE (SIB)	A 0007 C
23	STANBIC BANK	A 0198 K
24	STANDARD CHARTERED BANK COTE D'IVOIRE	A 0097 A
25	UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)	A 0150 H
26	VERSUS BANK	A 0112 R
SUCCURSALES		
27	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS), SUCCURSALE DE COTE D'IVOIRE	A 0188 Z
28	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM), SUCCURSALE DE COTE D'IVOIRE	A 0194 F
29	NSIA BANQUE BENIN, SUCCURSALE DE COTE D'IVOIRE	A 0158 R
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (2)		
1	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE ALIOS FINANCE (SAFCA-ALIOS FINANCE)	A 0001 W
SUCCURSALE		
2	FIDELIS FINANCE BURKINA FASO (FIDELIS-FINANCE - BF), SUCCURSALE DE COTE D'IVOIRE	A 0186 X
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	*Agrément d'Orange Abidjan Compagnie (OAC), en qualité de banque * Modification de la dénomination sociale d'Orange Abidjan Compagnie en Orange Bank Africa, en abrégé Orange Bank	
RADIATION		
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****GUINEE-BISSAU****LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE****(Mise à jour au mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
	LISTE DES BANQUES (5)	
1	BANCO DA AFRICA OCIDENTAL (BAO)	S 0096 T
2	BANCO DA UNIAO (BDU)	S 0128 D
3	ECOBANK-GUINEE BISSAU (ECOBANK)	S 0143 V
	SUCCURSALES	
4	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DE GUINEE-BISSAU	S 0172 B
5	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE (BACI), SUCCURSALE DE GUINEE-BISSAU	S 0195 B
	LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (0)	
	Néant	
	SUCCURSALE	
	Néant	
	MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE	
	Néant	
	RADIATION	
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****MALI****LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE****(Mise à jour au 4 mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (14)		
1	BANK OF AFRICA-MALI (BOA-MALI)	D 0045 C
2	BANQUE ATLANTIQUE DU MALI (BANQUE ATLANTIQUE)	D 0135 A
3	BANQUE COMMERCIALE DU SAHEL (BCS)	D 0044 B
4	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM)	D 0016 W
5	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE AU MALI (BICI-M)	D 0089 A
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI (BIM)	D 0041 Y
7	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS)	D 0102 P
8	BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (BNDA)	D 0043 A
9	BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI (BCI-MALI)	D 0147 N
10	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – MALI (BSIC-MALI)	D 0109 X
11	CORIS BANK INTERNATIONAL – MALI	D 0181 A
12	ECOBANK – MALI (ECOBANK)	D 0090 B
13	UNITED BANK FOR AFRICA – MALI (UBA-MALI)	D 0206 C
SUCCURSALE		
14	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU MALI	D 0173 R
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (3)		
1	FONDS DE GARANTIE HYPOTHECAIRE DU MALI (FGHM)	D 0098 K
2	FONDS DE GARANTIE POUR LE SECTEUR PRIVE (FGSP)	D 0183 C
SUCCURSALE		
3	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE ALIOS FINANCE (SAFCA-ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU MALI.	D 0152 T
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	Néant	
RADIATION		
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****NIGER****LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE****(Mise à jour au 4 mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (14)		
1	BANK OF AFRICA-NIGER (BOA-NIGER)	H 0038 Y
2	BANQUE AGRICOLE DU NIGER (BAGRI)	H 0164 K
3	BANQUE ATLANTIQUE NIGER (BANQUE ATLANTIQUE)	H 0136 E
4	BANQUE COMMERCIALE DU NIGER (BCN)	H 0057 T
5	BANQUE DE L'HABITAT DU NIGER (BHN)	H 0208 H
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU NIGER (BIA-NIGER)	H 0040 A
7	BANQUE ISLAMIQUE DU NIGER (BIN)	H 0081 V
8	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – NIGER (BSIC-NIGER)	H 0110 B
9	ECOBANK – NIGER (ECOBANK)	H 0095 K
10	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE (SONIBANK)	H 0064 B
SUCCURSALES		
11	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM), SUCCURSALE DU NIGER	H 0193 R
12	CBAO, GROUPE ATTIJARIWafa BANK, SUCCURSALE DU NIGER	H 0168 P
13	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU NIGER	H 0174 W
14	CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI), SUCCURSALE DU NIGER	H 0210 K
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (4)		
1	SOCIETE SAHELIENNE DE FINANCEMENT (SAHFI)	H 0129 X
2	AL-IZZA-TRANSFERT D'ARGENT INTERNATIONAL	H 0205 E
3	BUREAU NATIONAL D'INTERMEDIATION FINANCIERE (BNIF AFUWA)	H 0204 D
4	NIGER TRANSFERT D'ARGENT (NITA)	H 0209 J
SUCCURSALE		
	Néant	
MODIFICATION INTERVENUE SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	Néant	
RADIATION		
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE

COMMISSION BANCAIRE

SENEGAL

LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE

(Mise à jour au 4 mai 2020)

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (26)		
1	BANK OF AFRICA SENEGAL (BOA-SENEGAL)	K 0100 Y
2	BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL (BANQUE ATLANTIQUE)	K 0137 N
3	BANQUE DE DAKAR	K 0191 X
4	BANQUE DE L'HABITAT DU SENEGAL (BHS)	K 0039 G
5	BANQUE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES D'AFRIQUE DE L'OUEST (BIMAO)	K 0117 R
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL (BICIS)	K 0010 A
7	BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL (BIS)	K 0079 A
8	BANQUE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE)	K 0169 Y
9	BANQUE REGIONALE DE MARCHES (BRM)	K 0144 W
10	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – SENEGAL (BSIC-SENEGAL)	K 0111 K
11	BGFIBANK SENEGAL	K 0189 V
12	CBAO, GROUPE ATTIJARIWABA BANK	K 0012 C
13	CITIBANK SENEGAL	K 0141 S
14	CORIS BANK INTERNATIONAL – SENEGAL (CBI-SENEGAL)	K 0213 W
15	CREDIT DU SENEGAL (CDS)	K 0060 E
16	CREDIT INTERNATIONAL (CI)	K 0156 J
17	ECOBANK-SENEGAL (ECOBANK)	K 0094 R
18	FBNBANK SENEGAL	K 0140 R
19	LA BANQUE AGRICOLE (LBA)	K 0048 R
20	LA BANQUE OUTARDE (LBO)	K 0200 G
21	SOCIETE GENERALE SENEGAL (SGSN) ou (SG SENEGAL)*	K 0011 B
22	UNITED BANK FOR AFRICA SENEGAL (UBA SENEGAL)	K 0153 F
SUCCURSALES		
23	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM), SUCCURSALE DU SENEGAL **	K 0221 E
24	BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI, SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0178 H
25	NSIA BANQUE BENIN, SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0159 M
26	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0175 E
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (4)		
1	COMPAGNIE OUEST AFRICAINE DE CREDIT-BAIL (LOCAFRIQUE)	K 0029 W
2	WAFACASH WEST AFRICA	K 0192 Y
3	LA FINANCIERE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (LA FINAO)	K 0203 K
SUCCURSALE		
4	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE ALIOS FINANCE (SAFCA-ALIOS FINANCE) SUCCURSALE DU SENEGAL	K 0145 X
MODIFICATIONS INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	* Modification de la dénomination sociale de la Société Générale de Banques au Sénégal en Société Générale Sénégal, en abrégé SGSN ou SG Sénégal	
	** Autorisation d'installation de la Banque de Développement du Mali (BDM), Succursale du Sénégal	
RADIATION		
	Néant.	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****TOGO****LISTES DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE****(Mise à jour au 4 mai 2020)**

	DENOMINATIONS	NUMEROS D'INSCRIPTION
LISTE DES BANQUES (14)		
1	BANK OF AFRICA TOGO (BOA – TOGO)	T 0167 Q
2	BANQUE ATLANTIQUE TOGO (BANQUE ATLANTIQUE)	T 0138 J
3	BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO (BIA-TOGO)	T 0005 P
4	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE – TOGO (BSIC – TOGO)	T 0133 D
5	BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BTCI)	T 0024 K
6	CORIS BANK INTERNATIONAL – TOGO (CBI-TOGO)	T 0182 G
7	ECOBANK-TOGO (ECOBANK)	T 0055 T
8	ORABANK TOGO	T 0116 K
9	SOCIETE INTERAFRICAINE DE BANQUE (S.I.A.B)	T 0027 N
10	SUNU BANK*	T 0151 Y
11	UNION TOGOLAISE DE BANQUE (UTB)	T 0009 T
SUCCURSALES		
12	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM), SUCCURSALE DU TOGO**	T 0221 Z
13	NSIA BANQUE BENIN, SUCCURSALE DU TOGO	T 0160 H
14	SOCIETE GENERALE BENIN, SUCCURSALE DU TOGO	T 0187 M
LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE (3)		
1	AFRICAN GUARANTEE FUND POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (AGF WEST AFRICA)	T 0076 R
2	AFRICAN LEASE TOGO (ALT)***	T 0215 S
3	CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA (CRRH-UEMOA)	T 0165 N
SUCCURSALE		
	Néant	
MODIFICATIONS INTERVENUES SUR LA PRECEDENTE LISTE		
	* Modification de la dénomination de la Banque Populaire pour l'Epargne et le crédit (BPEC) en SUNU BANK	
	** Autorisation d'installation de la Banque de Développement du Mali (BDM), Succursale du Togo	
	*** Agrément d'African Lease Togo, en qualité d'établissement financier à caractère bancaire	
RADIATION		
	Néant	

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE**COMMISSION BANCAIRE****LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES D'IMPORTANCE SYSTEMIQUE DANS L'UMOA****Tableau n°1 : Liste des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique régionaux.**

N°	ETABLISSEMENTS	NUMEROS D'IMMATRICULATION
1	ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI)	CF-T-008
2	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	CF-A-010
3	BOA WEST AFRICA	CF-A-011
4	ATTIJARI WEST AFRICA (AWA)	CF-A-016
5	ORAGROUP	CF-T-009
6	MANZI FINANCES	CF-A-003

Tableau n°2 : Liste des Etablissements Bancaires d'Importance Systémique nationaux.

N°	ETABLISSEMENTS	NUMEROS D'IMMATRICULATION
1	NSIA BANQUE BENIN	B 0099 X
2	BANK OF AFRICA – BENIN (BOA – BENIN)	B 0061 F
3	CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI)	C 0148 V
4	ECOBANK – BURKINA (ECOBANK)	C 0083 Z
5	BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA – BURKINA)	C 0084 A
6	BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE DU BURKINA (BICIA – B)	C 0023 J
7	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE (BACI)	A 0034 G
8	SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	A 0008 D
9	ECOBANK – COTE D'IVOIRE (ECOBANK)	A 0059 J
10	ECOBANK GUINEE-BISSAU (ECOBANK)	S 0143 V
11	BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE (BMS)	D 0102 P
12	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI (BDM)	D 0016 W
13	BANQUE ATLANTIQUE MALI (BANQUE ATLANTIQUE)	D 0135 A
14	BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER)	H 0038 Y
15	SOCIETE NIGERIENNE DE BANQUE (SONIBANK)	H 0064 B
16	ECOBANK – NIGER (ECOBANK)	H 0095 K
17	CBAO, GROUPE ATTIJARIWafa BANK	K 0012 C
18	SOCIETE GENERALE SENEGAL	K 0011 B
19	BANQUE ATLANTIQUE SENEGAL (BANQUE ATLANTIQUE)	K 0137 N
20	ECOBANK – SENEGAL (ECOBANK)	K 0094 R
21	ORABANK TOGO	T 0116 K
22	ECOBANK – TOGO (ECOBANK)	T 0055 T

LISTE DES COMPAGNIES FINANCIERES DE L'UMOA**1 – COMPAGNIES FINANCIERES HOLDING**

N°	DENOMINATION	PAYS D'IMPLANTATION	N° D'IMMATICU LATION
1	CORIS HOLDING	Burkina	CF-C-001
2	BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA)	Côte d'Ivoire	CF-A-002
3	MANZI FINANCES	Côte d'Ivoire	CF-A-003
4	SUNU INVESTMENT HOLDING (SIH)	Côte d'Ivoire	CF-A-004
5	MANSA FINANCIAL GROUP (MFG)	Côte d'Ivoire	CF-A-012
6	ORANGE ABIDJAN PARTICIPATIONS	Côte d'Ivoire	CF-A-013
7	STANDARD HOLDINGS Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	CF-A-017
8	GROUPE BDK	Sénégal	CF-K-006
9	TAMWEEL AFRICA HOLDING	Sénégal	CF-K-007
10	ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED (ETI)	Togo	CF-T-008
11	ORAGROUP	Togo	CF-T-009
12	AFRICAN LEASE GROUP (ALG)	Togo	CF-T-014

2 – COMPAGNIES FINANCIERES HOLDING INTERMEDIAIRES

N°	DENOMINATION	PAYS D'IMPLANTATION	N° D'IMMATICU LATION
1	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	Côte d'Ivoire	CF-A-010
2	BOA WEST AFRICA	Côte d'Ivoire	CF-A-011
3	ATTIJARI WEST AFRICA (AWA)	Côte d'Ivoire	CF-A-016
4	BSIC HOLDING UEMOA	Sénégal	CF-K-015

Suivant récépissé n°2018-041/P-CN en date du 10 octobre 2018, il a été créé une association dénommée : «Association DANAYATON des femmes de Kaïmé».

But : promouvoir l'élevage, l'agriculture et le maraîchage ; prévoir la couverture sanitaire ; augmenter l'approvisionnement d'eau potable ; protéger l'environnement ; créer les initiatives génératrices de ressources ; améliorer l'éducation et lutter contre la déscolarisation des filles ; promouvoir la teinture et la couture.

Siège Social : Kaïmé, commune urbaine de Nioro.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Chérifa HAÏDARA

Vice-président : Keïma HAÏDARA

Trésorière générale : Maché FOFANA

Trésorière générale adjointe : Aïché SIBY

Secrétaire administrative : Mariam SIBY

Secrétaire à l'information : Mounina CHARAFE

Secrétaire au développement : Aïché BAH

2ème adjoint au Secrétaire au développement : Nouhan SIBY

Secrétaire à l'éducation, l'art et à la culture : Zénébou SOW

Secrétaire à l'organisation : Toutou MITAHAÏLY

Commissaire aux conflits : Mésséoudé GOUDOUROU

Secrétaire aux questions extérieures : Aïché CHARAFE

Secrétaire aux comptes : Héyé SIBY

Secrétaire aux comptes adjoint : Fatouma DICKO

Secrétaire à la solidarité : Zénabou DICKO

Suivant récépissé n°0937/G-DB en date du 24 décembre 2018, il a été créé une association dénommée : «Centre de Gestion Agrée Moussa Balla COULIBALY de la Commune VI», en abrégé (CGA-MBC-CVI).

But : Promouvoir la formation des acteurs du commerce de détail en commune VI du District de Bamako, etc.

Siège Social : Au marché de Banankabougou Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Ladj DIABATE

Vice-président : Ladj Abdiahama SIDIBE

Secrétaire général : Caroline DIARRA

Secrétaire général adjoint : Belco TAMBOURA

Trésorier : Kaman SAMAKE

Trésorier général adjoint : Zoumana DIAKITE

Secrétaire administratif : Souleymane COULIBALY

Secrétaire administratif adjoint : Yacouba DIAKITE

Suivant récépissé n°007/P-CB en date du 04 février 2019, il a été créé une association dénommée : «Association des Elèves, Etudiants et Sympathisants de Tèdougou», en abrégé (A.E.E.S.T).

But : Promouvoir les initiatives de développement socio-économique à la base ; promouvoir la gouvernance démocratique, la paix, la liberté, la justice, la tolérance et la solidarité entre les populations de Tèdougou ; défendre les droits de l'homme et soutenir tous les efforts de règlement pacifique des conflits ; créer un espace d'échange, d'écoute et de concertation au sein de la population ; soutenir les initiatives de la promotion féminine ; lutter contre l'exode rurale ; promouvoir la scolarisation des filles, etc.

Siège Social : Darsalam Bamako, Rue : 606, Porte : 45.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mamadou DEMBELE

Vice-présidente : Oumou DIALLO

Vice-président : Bouniyanou CISSE

Secrétaire général : Souleymane SAMAKE

Secrétaire général adjoint : Mamadou TRAORE

Secrétaire administratif : Mamadou MARIKO

Secrétaire administratif adjoint : Mamadou B. DEMBELE

Secrétaire aux relations extérieures : Dramane TANGARA

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Tiba COULIBALY

Secrétaire à l'organisation : Binakoro SOUMAORO

Secrétaire à l'organisation adjointe : Kadiatou COULIBALY

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Seydou DEMBELE

Secrétaire à l'organisation 3ème adjointe : Aïchatou DIALLO

Secrétaire à l'organisation 4ème adjointe : Habatou DIALLO

Secrétaire à l'organisation 5ème adjoint : Kassim DEMBELE

Secrétaire à la communication : Moussa DIALLO

Secrétaire à la communication adjointe : Aminata KONTAO

Trésorier général : Moussa DEMBELE

Trésorier général adjoint : Abibou MINTA

Secrétaire chargé à la santé à l'éducation et à l'environnement : Djénèba DIALLO

Secrétaire chargé à la santé à l'éducation et à l'environnement adjoint : Oumar MARIKO

Secrétaire aux sports et loisirs : Youssouf DEMBELE

Secrétaire aux sports et loisirs adjoint : Fady MARIKO

Secrétaire chargé de la sensibilisation et à la solidarité : Dramane TANGARA

Secrétaire chargé de la sensibilisation et à la solidarité adjointe : Rokia TANGARA

Secrétaire à la promotion féminine : Korotoum DEMBELE

Secrétaire à la promotion féminine adjointe : Ramatou TRAORE

Secrétaire aux conflits : Mamoutou TANGARA

Commissaires aux comptes : Kalifa TRAORE

Suivant récépissé n°0659/G-DB en date du 26 juillet 2019, il a été créé une association dénommée : «Association pour le Développement des Communes de Sy – Ouolon – Siadougou à Bamako», en abrégé (A.S.O.D.E.C).

But : Promouvoir le développement économique, social et culturel de ces trois communes, etc.

Siège Social : Hamdallaye ACI 2000, Rue : 352, Porte : 166.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Adama BOUARE

1er Vice-président : Sinaly KONATE

2ème Vice-président : Amidou DEMBELE

Secrétaire général : Mahamadou TANGARA

Secrétaire général adjoint : Mamadou SABARA

Secrétaire administratif : Moussa BOITE

Secrétaire administratif adjoint : Dramane M. TRAORE

Trésorier général : Drissa TRAORE

Trésorier général adjoint : Sidiki TANGARA

Secrétaire à l'organisation : Lamine SABARA

Secrétaire à l'organisation 1ère adjointe : Aïssata BOITE

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Ousmane DIARRA

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Seydou COULIBALY

Secrétaire à l'organisation 4ème adjoint : Lanzeny BOITE

Secrétaire à l'organisation 5ème adjointe : Aminata TRAORE

Secrétaire à l'organisation 6ème adjointe : Djénébou BOITE

Secrétaire à la communication et à l'information : Amadou DIARRA

1er Secrétaire adjoint à la communication et à l'information : Lamine BOITE

2ème Secrétaire adjoint à la communication et à l'information : Sékou COULIBALY

3ème Secrétaire adjoint à la communication et à l'information : Ibrahima TRAORE

Commissaire aux comptes : Adama BOUARE

1er Commissaire adjoint aux comptes : Mahamadou BOUARE

2ème Commissaire adjoint aux comptes : Sidy DEMBELE

Secrétaire à la promotion féminine : Mariam BOITE

Secrétaire adjoint à la promotion féminine : Djénébou KOTIOUMBE

Secrétaire à la jeunesse et aux sports : Dramane COULIBALY

Secrétaire adjoint à la jeunesse et aux sports : Aoudy BAH

Secrétaire aux conflits et aux affaires sociales : Aliou COULIBALY

1er Secrétaire adjoint aux conflits et aux affaires sociales : Drissa KONATE

2ème Secrétaire adjoint aux conflits et aux affaires sociales : Mama KOUMARE

3ème Secrétaire adjoint aux conflits et aux affaires sociales : Bourama COULIBALY

Secrétaire aux relations extérieures : Siaka BOITE

Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Bréhima DEMBELE

Secrétaire de l'agriculture-élevage-pêche et l'environnement : Yaya KOTE

1er Secrétaire adjoint de l'agriculture-élevage-pêche et l'environnement : Hamidou THERA

2ème Secrétaire adjoint de l'agriculture-élevage-pêche et l'environnement : Adou SANGARE

Secrétaire à la santé : Mamadou SANOGO

Secrétaire adjoint à la santé : Mamadou COULIBALY

Secrétaire à l'éducation et à la formation : Kassim TANGARA

1er Secrétaire adjoint à l'éducation et à la formation : Adama PLEA

2ème Secrétaire adjoint à l'éducation et à la formation : Ousmane dit Tété TRAORE

Secrétaire au désenclavement : Benkè COULIBALY

1er Secrétaire adjoint au désenclavement : Modibo BOITE

2ème Secrétaire adjoint au désenclavement : Mama TRAORE

3ème Secrétaire adjoint au désenclavement : Komani COULIBALY

4ème Secrétaire adjoint au désenclavement : Mamadou TRAORE

Suivant récépissé n°0756/G-DB en date du 12 septembre 2019, il a été créé une association dénommée : «Association ‘‘Douw Ka Gnetà Ton’’ nos Familles notre priorité».

But : Participer au développement socioéconomique du quartier, etc.

Siège Social : Hamdallaye, Rue : 43, Porte : 882, chez Abdou SANGARE.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Adama DEMBELE

Secrétaire général : Mohamed HAÏDARA

Secrétaire administratif : Sékou KEÏTA

Trésorier général : Aly SIDIBE

Secrétaire à l'organisateur : Nah NIARE

Délégué à l'approvisionnement : Tata DIAWARA

Suivant numéro d'immatriculation n°2020-K2n7/0423/A en date du 15 janvier 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée ‘‘Yiriwa N°1’’ de Nima Belébougou dans la Commune rurale de Ouagadou, en abrégé (SCOOPS.YIRIWA N°1).

But : Réaliser l'épargne et le crédit ; développer le maraîchage ; l'approvisionnement des membres de l'association en intrants agricoles, développer le petit commerce, etc.

Siège Social : Nima Belebougou/Nara.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

COMITE DE GESTION

Présidente : Binta SOUMARE

Secrétaire administrative : Minata COULIBALY

Trésorière : Sira SOUMARE

Organisatrice : Koumba DAMBA

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Présidente : Gnagna KEÏTA

MEMBRES :

- Dipa TRAORE
- Binta DOUCOURE

Suivant récépissé n°0439/G-DB en date du 17 janvier 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Démunis pour l'Epanouissement, la Protection des Femmes et les Bien-être», en abrégé (A.D.E.P.F).

But : Défendre les intérêts moraux et matériels du quartier ; contribuer au développement socio-économique et culturel du quartier, etc.

Siège Social : Baco-Djicoroni, Rue : 582, Porte : 27

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Mariam CISSE

Vice-président : Mamadou COULIBALY

Secrétaire général : Modibo FOFANA

Secrétaire général adjoint : Salif TRAORE

Trésorier général : Soumaïla CAMARA

Trésorier général adjoint : Odou COULIBALY

Secrétaire aux relations extérieures : Souleymane KAMITE

Secrétaire à l'organisation : Fousseyni TRAORE

Secrétaire à l'organisation adjointe : Fatoumata COULIBALY

Secrétaire au développement, culture-sports-Arts : Diby KANOUTE

Secrétaire aux comptes : Mamady SAMAKE

Secrétaire à l'information : Syan DIALLO

Secrétaire à la promotion féminine : Fatoumata KOUYATE

Secrétaire aux conflits : Kounkoun KANOUTE

Secrétaire aux suivies des activités : Abdoul Kader CAMARA

Secrétaire à l'éducation et à la formation : Mohamed A. SALL

Secrétaire à la santé : Adji SIDIBE

Suivant récépissé n°146/CKT en date du 06 mars 2020, il a été créé une association dénommée : «Association pour l'Appui au Développement des Communes Rurales» «SIGIDAW YIRIWA TON», en abrégé (AADCR).

But : Appui organisationnel et institutionnel des organisations communales et villageoises ; appui à l'autopromotion villageoise surtout des femmes et filles par le développement d'activités génératrices de revenus, etc.

Siège Social : Kabala- Est (Commune rurale de Kalaban – Coro).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Sandji dit Siaka DAO

Vice-président : Abdoulaye DAO

Secrétaire administratif : Siaka Kassoum DAO

Secrétaire à l'organisation : Amadou Bourama DAO

Secrétaire à l'organisation adjoint : Sény DAO

Trésorier général : Seydou Adama DAO

Trésorier général adjoint : Arouna COULIBALY

Secrétaire à l'information : Moussa Toka DAO

Secrétaire chargé aux relations extérieures : Koni DAO

Secrétaire chargé de contrôle : Ibrahim Sandji DAO

Commissaire aux conflits : Lamine DAO

Suivant récépissé n°173/P-CK en date du 18 mars 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des frères Unis de Koumakiré», en abrégé (A.F.U.K).

But : Promouvoir et soutenir toutes actions de développement économique, social et culturel ; consolider l'unité sociale et culturelle du village ; promouvoir la solidarité et l'entente entre ses membres ainsi que des populations du village ; assurer à ses militants la libre participation dans la gestion démocratique des affaires du village ; défendre par tous les moyens légaux les Intérêts matériel et normaux du village.

Siège Social : Koumakiré (Commune rurale de Kokofata).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président d'honneur : Lamine Alexis DEMBELE

Président actif : Kamba DEMBELE

Secrétaire général : Kankou Moussa DEMBELE

Secrétaire général adjoint : Karifa DEMBELE

Secrétaire administratif et aux relations extérieures : Moussa DEMBELE

Secrétaire administratif et aux relations extérieures adjoint : Bamba TRAORE

Secrétaire à l'organisation : Famakan GOULOU DEMBELE

1er Secrétaire à l'organisation adjoint : Mamourou DEMBELE

2ème Secrétaire à l'organisation adjoint : Mady DEMBELE GAULOISE

Secrétaire à l'information à la presse : Filifing SISSOKO

1er Secrétaire à l'information à la presse : Kedjougou DEMBELE

2ème Secrétaire à l'information à la presse : Anzumanan DEMBELE

Secrétaire au développement et à la promotion des actions constructive : Bakary KAMISSOKO

Secrétaire au développement et à la promotion des actions constructive adjoint : Lamini DEMBELE

Trésorier général : Samakoun DEMBELE

Trésorier général adjoint : Bakary Sayon DEMBELE

Commissaire aux comptes : Sekou DEMBELE

Secrétaire à la jeunesse et aux sports : Seydou DEMBELE

Secrétaire chargée des questions féminines : Mme Djeneba DEMBELE

1ère Secrétaire chargée des questions féminines adjointe : Fanta DANSIRA

2ème Secrétaire chargée des questions féminines adjoint : Mamoutou KAMISSOKO

Suivant récépissé n°222/-CKT en date du 07 avril 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Jeunes Ressortissants de N’Gara pour le Développement de la Commune Rurale de Diago», en abrégé (A D R N.)

But : Défendre les intérêts matériels et moraux des jeunes ; rechercher des marchés et projets aux profits de ses membres ; initier des emplois comme, la couture, l’informatique transformation des produits maraichers etc.

Siège Social : N’Gara Soba (Commune rurale de Diago).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Tiéblé COULIBALY

1er Vice-président : Koleba DIARRA

2ème Vice-président : Moussa T. COULIBALY

Secrétaire général : Cheickné DIARRA

Secrétaire général adjoint : Seydou DIARRA

Secrétaire général adjoint : Tiotio COULIBALY

Secrétaire administrative : Diawoyé COULIBALY

Secrétaire administratif 1er adjoint : Sériba COULIBALY

Secrétaire administratif 2ème adjoint : Sidi Koleba COULIBALY

Secrétaire aux relations avec les étrangers : Issa DIARRA

Secrétaire 1er adjoint aux relations avec les étrangers : Daouda COULIBALY

Secrétaire 2ème adjoint aux relations avec les étrangers : Bakary K. DIARRA

Secrétaire à l’organisation : Sebi DIARRA

Secrétaire à l’organisation 1er adjoint : Amadou F. DIARRA

Secrétaire à l’organisation 2ème adjoint : Dramane DIARRA

Secrétaire à l’organisation 3ème adjoint : Madou K. COULIBALY

Secrétaire à l’organisation 4ème adjoint : Bakary COULIBALY

Secrétaire à l’organisation 5ème adjoint : Makono COULIBALY

Secrétaire à l’information : Alou Koléba COULIBALY

Secrétaire à l’information 1er adjoint : Bah COULIBALY

Secrétaire à l’information 2ème adjoint : Modibo COULIBALY

Commissaire aux conflits : Cheickné COULIBALY

Commissaire aux conflits 1er adjoint : Dossé COULIBALY

Commissaire aux conflits 2ème adjoint : Aboudramane COULIBALY

Trésorier général : Bafing COULIBALY

Trésorier général 1er adjoint : Madou B. COULIBALY

Trésorier général 2ème adjoint : Sékou DIARRA

Suivant récépissé n°0241/G-DB en date du 09 avril 2020, il a été créé une association dénommée : «Secours Alimentaire».

But : Sauver des vies, renforcer les institutions et de promouvoir les droits de l'homme, la paix, la démocratie, la cohésion sociale, la bonne gouvernance au Mali et dans le monde entier, etc.

Siège Social : Sébénikoro, Rue : 419.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Lassina TRAORE

Trésorier général : Oumar TRAORE

Secrétaire général : Mahamadou TRAORE

Secrétaire à la lutte contre la faim : Korotoumou CAMARA

Secrétaire chargé de la collecte des dons : Nouhoun CAMARA

Secrétaire chargé des relations extérieures : Djibril DIALLO

Secrétaire chargé des droits alimentaires : Sayon BAGAYOKO

Secrétaire aux droits des consommateurs : Sanké TRAORE

Secrétaire chargé de l'organisation et de la communication : Elie Nelson TRAORE

Suivant récépissé n°0244/G-DB en date du 09 avril 2020, il a été créé une association dénommée : «Ma Commune est ma Priorité», en abrégé (MACOP).

But : Œuvrer pour l'amélioration du niveau de vie des populations ; élaborer, diffuser et soumettre des projets et programmes d'actions dans les domaines de la promotion sanitaire et la biodiversité, etc.

Siège Social : Hamdallaye, Rue : 38, Porte : 238.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Nouhoum KEÏTA

Vice-président : Sékouba DIAKITE

Secrétaire administratif : Allassane DIABY

Trésorier : Boubacar L. DIALLO

Organisateur : Daouda TRAORE

Organisateur adjoint : Seydou DEMBELE

Suivant récépissé n°283/CKT en date du 14 avril 2020, il a été créé une association dénommée : «SAVE EX-SERVICE MEN».

But : Aides multiformes aux anciens combattants veuves et orphelins de soldats ; appuyer les bénéficiaires dans l'orientation pour le règlement de leurs contentieux et problèmes divers avec l'administration militaire, etc.

Siège Social : Kati (Commune Urbaine de Kati).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mahamadi KONE

Secrétaire général : Adam TRAORE

Secrétaire à l'organisation : Awa DIOP

Secrétaire à l'organisation : Banicoulou YATTARA

Commissaire aux comptes : Hawa SY

Commissaire aux relations extérieures : Kaba KONATE

Commissaire aux conflits : Nanamoudou TRAORE

Suivant récépissé n°0254/G-DB en date du 14 avril 2020, il a été créé une association dénommée : «Association Société Responsable», en abrégé (A.S.R).

But : Améliorer les conditions de vie des populations à travers un éventail d'activités touchant notamment les domaines tels que l'environnement et les services sociaux de base, etc.

Siège Social : Boulkassoumbougou, Rue : 540, Porte : 278.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Hamady DJANKOUMBA

Secrétaire général : Oumar MAÏGA

Secrétaire à la communication : Ely DIARRA

Trésorier : Ousmane DOUMBIA

Secrétaire en charge de la promotion de la femme : Ramata SISSOKO

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C4/0056/B en date du 17 avril 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative avec Conseil d'Administration des Promoteurs Avicoles du Mali», en abrégé «SOCOPAM-COOP-CA».

But : La production de volaille et l'exercice de ses activités complémentaires ; la transformation des produits issus de l'élevage de volailles ; la commercialisation des produits issus de l'élevage des volailles ; l'appui-conseil et la formation aux membres et aux acteurs de la filière avicole ; la facilitation de l'accès au financement, aux équipements, aux intrants et aux partenariats nécessaires à la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits ; la réalisation des activités de communication, d'information et de formation professionnelle des membres ; l'amélioration de la situation socio-économique des membres de la société coopérative ; le renforcement de inter-coopération sur le plan communal, local, régional, national et international.

Siège Social : Sébénicoro, Rue 602, Porte 474 en Commune IV du District de Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : N'faly MACALOU

Secrétaire administratif : Zoumana BERTHE

Trésorier général : Hassana SINGOE

Secrétaire à l'approvisionnement : Soumaila SANOGO

Secrétaire à la production : Lanzeni SIDIBE

Secrétaire à la commercialisation : Issiaka SANGARE

Secrétaire à l'organisation, à la communication, à la formation et aux relations publiques : Fatim KARAMBE

Secrétaire à l'organisation, à la communication, à la formation et aux relations publiques adjoint : Karamoko KONATE

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président : Bakary MALLE

Membres :

- Sidi Elmoctar AMADIAR
- Louckman BOUARE
- Nana COULIBALY
- Aboubacar Sidi KONE

Suivant récépissé n°0309/G-DB en date du 07 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Environnement et Sustainable Developemnt», (qui signifie environnement et développement durable), en abrégé (E.S.D).

But : L'amélioration du niveau de vie des populations rurales et urbaines en promouvant le développement durable ; la protection de l'environnement, etc.

Siège Social : N'Tomikorobougou, Rue : 662, Porte : 627.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Sékou SAM

Vice-président : Dramane SOW

Secrétaire général : Seydou TRAORE

Secrétaire administratif : Adama DIARRA

Secrétaire chargée de la communication et de la mobilisation sociale : Mahamadou MAGASSA

Secrétaire chargé de la comptabilité et trésorerie : Mama COULIBALY

Secrétaire chargé de l'organisation : Sidi DEMBELE

Commissaire aux comptes : Gaoussou WAGUE

Suppléant du Commissaire aux comptes : Mama DIALLO

Suivant récépissé n°2020-343/PC-Sik en date du 07 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Groupe de Recherche et Actions pour l'Education, l'Environnement au Développement Durable», en abrégé (GRAEEDD).

But : Promouvoir le partenariat en son sein et entre les différents acteurs du développement en République du Mali ; Lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire ; améliorer la santé de la population notamment maternelle et réduire la mortalité infantile ; lutter contre les pandémies et toutes maladies infectieuses ; promouvoir l'égalité et l'autonomisation des couches marginalisées notamment les femmes et les enfants ; promouvoir l'éducation pour tous ; protéger l'environnement sous toutes ses formes ; contribuer à la promotion de la décentralisation au Mali ; participer au renforcement de la bonne gouvernance et à l'éducation citoyenne de la population ; participer à la promotion économique, sociale, politique, civique et culturelle du Mali.

Siège Social : Sikasso dans la Commune urbaine dudit.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Oudou DEMBELE

Vice-présidente : Mariam DEMBELE

Secrétaire administratif : Bourama DIARRA

Trésorier : Abdoulaye DEMBELE

Secrétaire à la communication : Ely DIARRA

Secrétaire à l'organisation et à l'information : Kalifa DEMBELE

Suivant récépissé n°2020-0317/G-DB en date du 08 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Rollers, Skateboards, Cross Vélo, Moto», en abrégé (A.R.S.C.V.M).

But : Promouvoir, enseigner et encourager la pratique des sports de roller, skateboard, cross, vélo, moto en particulier, etc.

Siège Social : Médina-Coura, Rue : 1, Porte : 151.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Hamidou KEÏTA

Vice-président : Bourama DIANE

Secrétaire général : Bacou DIABATE

Secrétaire général adjoint : Mamadou DIALLO

Secrétaire administratif : Baba Amadou KEÏTA

Secrétaire administratif adjoint : Mamadou COULIBALY

Secrétaire à la communication : Youssouf DIAWARA

Secrétaire à la communication 1er adjoint : Boukary DIABATE

Secrétaire à la communication 2ème adjoint : Ibrahime DIAKITE

Secrétaire à la communication 3ème adjoint : Adoulaly SISSOKO

Secrétaire à l'organisation : Jakob KEÏTA

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Samba SACKO

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Mamadou DIALLO

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Boubacar Iba SAMAKE

Trésorier général : Hamadi DJANCOUMBA

Trésorier général adjoint : Sékoubakari DEMBELE

Secrétaire au sport et à la culture : Ichaka OUATTARA

Secrétaire au sport et à la culture 1er adjoint : Madou DIARRA

Secrétaire au sport et à la culture 2ème adjoint : Adama SACKO

Secrétaire à la relation féminine : Kadia CISSE

Secrétaire à la relation féminine 1ère adjointe : Awa DIARRA

Secrétaire à la relation féminine 2ème adjointe : Sira TRAORE

Secrétaire à la relation féminine 3ème adjointe : Maïmouna SACKO

Suivant récépissé n°0446/G-DB-CAB en date du 10 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Œuvre Malienne pour le Développement Socio-économique des Conducteurs Routiers du Mali», en abrégé (OMDSCR)

But : Promouvoir des activités des conducteurs routiers du Mali, etc.

Siège Social : Kalaban-Coura, Rue : 163, Porte : non codifiée, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

COMITE DE GESTION

Président : Mamadou KOÏTA

Secrétaire administrative : Mariam SISSOKO

Trésorière générale : Aminata TALL

Secrétaire à l'organisation : Aboubacar DOUMBIA

Délégué et à l'approvisionnement : Mamadou DIABATE

COMITE DE SURVEILLANCE :

Présidente : Coumba SIDIBE

Membres :

- Fatouma TALL
- Mamadou S. KOÏTA

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C1/0050/A en date du 11 mai 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée Agricole "Ferme YALTA", en abrégé «SCOOPS.A-F.Y).

But : Aider les membres à accéder à des terres cultivables ; approvisionner les membres en intrants agricoles ; aider les membres à améliorer les conditions de productions, de transformation et de l'écoulement de leurs produits ; promouvoir l'esprit coopératif ; améliorer le niveau de formation et de savoir faire des adhérents dans la gestion de leurs activités, etc.

Siège Social : Banconi Flabougou, Rue : 128, Porte : 236, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU**COMITE DE GESTION**

Président : Mama YALTA

Secrétaire administratif : Biba YALTA

Trésorier : Lassina YALTA

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Présidente : Fatoumata HAÏDARA

MEMBRES :

- Amadou YALTA
- Djènèba TOMOTA

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C5/0114/B en date du 12 mai 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative avec Conseil d'Administration des Jeunes Africains du Mali », en abrégé (SCOOP-CA-AJA/CAJA-M).

But : La promotion de l'autosuffisance alimentaire au Mali à travers ; la promotion des cultures agricole selon les pôles agricoles du Pays ; la promotion du machinisme agricole ; la transformation des produits agricoles pour l'alimentation humaine et animale ; l'élevage, la pêche, la pisciculture ainsi que la promotion forestière ; la promotion des produits transformés ; l'organisation des foires et formations à l'endroit des associés et autres.

Siège Social : Kalaban-Coura ACI, Rue 339, Porte 315 en Commune V du District de Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Ousmane B KONATE

Trésorière générale : Nakadia OUATTARA

Secrétaire général : Saliha KEITA

Chargé de production et des relations extérieures : Amadou Alpha BA

Responsable à l'approvisionnement : Alou GAKOU

Secrétaire à l'approvisionnement : Soumaila SANOGO

Délégué à l'organisation et du magasin : Ibrahima BAGAYOKO

Chargé de communication & NTIC : Oumar COULIBALY

Délégué aux activités féminines : Oumou SACKO

Chargé de la mobilisation de la diaspora : Djènèba DIAKITE

Responsable de machines agricoles : Assitan DOUMBIA

Chargé de production forestière et halieutique : Kamissa COULIBALY

Responsable de la commercialisation : OUMOU KANTE

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**Présidente** : Dr Maïmouna TOURE**Contrôleur général** : Boubacar COULIBALY**Auditeur interne** : Adama B SOUMARE

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C4/0057/A en date du 14 mai 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée de la Ferme Piscicole DOUMBIALA,

But : Promouvoir la pisciculture ; aider les coopérateurs à se doter des techniques adéquates de pisciculture ; aider à participé au développement Agricole ; appuyer les membres dans l'approvisionnement des alevins, aliments et tous équipements qui sont nécessaire pour la pisciculture ; produire et commercialiser en quantité et en qualité des poissons élevés ; organiser des échanges d'expériences ; promouvoir l'emploi ; promouvoir le partenariat ; développer l'esprit coopératif des membres et l'entraide sociale.

Siège Social : Lafiabougou, Rue 498, Porte 43 en Commune I V du District de Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Président** : Youssouf DOUMBIA**Trésorier général** : Mamadou DOUMBIA**Secrétaire générale** : Minata DOUMBIA**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE****Présidente** : Lalla DOUMBIA**MEMBRE:**

- Sekouba DOUMBIA
-Ibrahima DOUMBIA

Suivant récépissé n°0331/G-DB en date du 14 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Global Action Mali», en abrégé (G.A.M).

But : Contribuer au développement technique, scientifique, académique, environnemental et l'harmonisation de la politique de l'environnement au Mali à travers des activités de développement local, etc.

Siège Social : Kalaban-Coura, Rue : 2602, Porte : 2054.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU**Président chargé des actions humanitaires et de l'intégration** : Joël GUINDO**Secrétaire général chargé de la santé et de l'hygiène publique** : Andoule GUINDO**Secrétaire chargé des finances** : Belco GUINDO**Secrétaire chargé de la jeunesse et des relations extérieures** : Oumarou TRAORE**Secrétaire chargé de la formation, du genre et de recherche au développement** : Adane GUITTEYE**Secrétaire chargé de la communication** : Joathan THERA**Secrétaire chargé de suivi et de coordination des activités** : Jacques GUINDO**Secrétaire chargé des activités du développement et de l'environnement** : Deboura GUIROU

Suivant récépissé n°0338/G-DB en date du 18 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Association pour la Formation et l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes», en abrégé (A.F.O.I.S.J).

But : Favoriser la formation et le développement des compétences socioprofessionnelles des Jeunes déscolarisés ou non scolarisés, etc.

Siège Social : Kalaban-Coura, Rue : 226, Porte : 380.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Abdoulaye DAOU

Vice-présidente : Naïssa SAMAKE

Secrétaire général : Soumaïla SAMAKE

Secrétaire générale adjointe : Colette DOGNON

Trésorier général : Mahamadou TRAORE

Secrétaire à l'organisation : Fatou DIENG

Secrétaire adjointe à l'organisation : Decou Amos KAMATE

Commissaire aux comptes : Modibo DIALLO

Secrétaire aux relations extérieures : Modibo DIAKITE

Secrétaire à la communication : Arouna KONATE.

Suivant récépissé n°0347/G-DB en date du 21 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Réseau Réussir la Décentralisation», en abrégé (R.L.D).

But : Apporter un appui au processus de décentralisation au Mali avec un accent particulier à la promotion de politiques et de pratiques de gestion durable, équitable et efficace des ressources naturelles, etc.

Siège Social : Niamakoro cité UNICEF, Rue : 58, Porte : 305, BP : 9014.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Kalifa DIAKITE

Vice présidente : Mme SANOGO Kadiatou DIALLO

Secrétaire administratif : Adama OUOLOGUEM

Trésorier : Ibrahima SYLLA

Secrétaire en décentralisation : Kounady SOGOBA

Secrétaire chargé de l'environnement : Souleymane FOFANA

Secrétaire au développement : N'Gomory DOUMBIA

Secrétaire à la communication et plaidoyer/lobbying : Sékou BA

Secrétaire à l'organisation et le genre : Mamadou SANGARE

Secrétaire aux relations extérieures : Malick TRAORE

Commissaire aux comptes : Bakary CAMARA

Suivant récépissé n°0353/G-DB en date du 22 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Ressortissants de Kandian», Commune rurale de Dialakoroba, cercle de Kati, région de Koulikoro, en abrégé (ARK "Kandian NIETA").

But : Œuvrer pour le développement de Kandian et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Ressortissants de Kandian, etc.

Siège Social : Banankabougou, Rue : 754, Porte : 64.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Zoumana BAGAYOKO

Secrétaire général : Brahima BAKAYOKO

Secrétaire aux finances : Abdoulaye BAGAYOKO

Secrétaire à l'organisation : Karim DOUMBIA

Secrétaire à la communication : Daouda BAGAYOKO

Secrétaire à l'éducation : Drissa DOUMBIA

Secrétaire aux sports : Oumar DOUMBIA

Secrétaire aux comptes : Mamadou DOUMBIA

Secrétaire aux conflits : Sékou BAGAYOKO

Secrétaire à la promotion de la famille : Salimata BAGAYOKO

Suivant récépissé n°0354/G-DB en date du 26 mai 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Femmes et des Jeunes pour le Mali», en abrégé (A.F.J.M).

But : Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Mali, etc.

Siège Social : Hamdallaye ACI, Rue : 402, Porte : 277.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Zeïnabou CISSE

Vice-président : Karim BALLO

Secrétaire générale : Fatoumata DISSA

Secrétaire général adjoint : Boubacar TRAORE

Trésorière : Kadidia DJITTEYE

Trésorier adjoint : Louckman TRAORE

Secrétaire chargé des projets : Hamssim BALLO

Secrétaire chargé des conflits : Allassane MAÏGA

Commissaire aux comptes : Fatoumata COULIBALY

Secrétaire à la communication : Mahamadou DISSA.

Secrétaire à l'organisation : Amadou KONE

Suivant récépissé n°0371/G-DB en date du 01 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Bibliothèques Privées de Manuscrits Anciens du Mali», en abrégé (BPMAM).

But : La protection et la promotion des manuscrits anciens du Mali, etc.

Siège Social : Hamdallaye ACI 2000, dans l'enceinte de la cour de la Bibliothèque Nationale.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président d'honneur : Dr. Mahamoud Zouber

Président : Safiou Alhadji Innou

Vice-président : Mohamed El-Moctar CISSE

Secrétaire général : Ahmadou Hama LANDOURE

Trésorier général : Moulaye Bocar CISSE

Secrétaire aux relations extérieures : Hawa TOURE

Secrétaire chargé des commissions régionales et locales:
Cheick Ben Hamada KOUNTA

Secrétaire à l'organisation : Mamoudou TOURE

Secrétaire adjoint à la communication : Moussa COULIBALY

Commissaire aux conflits et à la médiation du litige intérieur : Salif TRAORE

Suivant récépissé n°0006/MATD-DGAT en date du 03 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association Humanitaire pour la Lutte contre la mendicité Djiguiya», en abrégé (A.H.L.C.M.D).

But : Lutter contre la mendicité des enfants du Mali et d'ailleurs, apporter l'aide humanitaire aux couches les plus démunies, etc.

Siège Social : Torokorobougou Rue : 4, Porte : 321, Commune V du District de Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Aminata TANDIA

Secrétaire générale : Rokia TANDIA

Trésorière générale : Youma TANDIA

Secrétaire à l'organisation : Kassoum SYLLA

Secrétaire chargé de la distribution : Aboubacry Sidiki KONE

Secrétaire à la communication : Fatoumata CAMARA

Secrétaire chargée aux relations extérieures : Sita TOGOLA

Commissaire aux conflits : Soumaïla DOGONI

PRESIDENTS D'HONNEUR

Premier Président d'Honneur : Adama KANE

Deuxième Présidente d'Honneur : Mme SAMAKE Kadidia NIAMBELE

Suivant récépissé n°0394/G-DB en date du 04 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Amis de Prison», en abrégé (ASAP).

But : Aider et développer les activités en faveur des prisonniers afin de promouvoir leur réinsertion socioprofessionnelle, culturelle et sportive à leurs sorties de prison, etc.

Siège Social : Médina-Coura, près du stade Omnisport à la mosquée YATTABARE 1er étage.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mahamadou KIMBIRI

Vice-président : Abba DICKO

Secrétaire général : Afana COULIBALY

Trésorier général : Boubacar TRAORE

Secrétaire chargé de partenariat : Sidi SINABA

Suivant récépissé n°0387/G-DB en date du 04 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «La Chambre Nationale, des Experts Judiciaires Evaluateurs Immobiliers agréés du Mali», en abrégé (CNEIM).

But : Protéger et développer l'activité professionnelle de ses membres en République du Mali et dans la sous-région ; rassembler les experts immobiliers dont elle reconnaît la compétence, etc.

Siège Social : Quinzambougou, dans les locaux de l'annexe du patronat.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Idrissa DOUMBIA

Vice-président : Abdoulaye GUINDO

Secrétaire général : Mahamadou KONATE

Secrétaire général adjoint : Bakary SANGARE

Trésorier général : Richard Senakpon DEHOUMON

Secrétaire aux relations extérieures : Seydou TALL

Secrétaire chargé de la formation et l'information : Zoumana DOUMBIA

Suivant récépissé n°0399/G-DB en date du 04 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association Sportive Afrique Football Elite», en abrégé (A.S.A.F.E).

But : Recruter et former les jeunes dans le domaine du football, etc.

Siège Social : N'Tomikorobougou, Cité des Maires

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Diomansy KAMARA

Vice-président : N'Dia DIABATE

Secrétaire général : Mohamed TRAORE

Intendant général : Ibrahim SOW

Secrétaire à l'organisation : Fatoumata KEÏTA

Directeur technique : Alain TIEMELE

Responsable financier : Youssouf DIABATE

Entraîneur équipe 1ère : Mallal N'DIAYE

Entraîneur équipe 1ère Adjoint : Mamadou THIAM

Entraîneur Académie : Christopher KWAKU

Préparateur physique : Ténema N'DIAYE

Secrétaire à la sécurité : Lassine COULIBALY

Recruteur principal : Kodjo Aka Jean-YVES

Suivant récépissé n°0401/G-DB en date du 09 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association Dilly Kafo».

But : Préserver la paix et la sécurité d'une part, et d'autre part promouvoir le développement économique, etc.

Siège Social : Darsalam, Rue : 314, Porte : 312.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Modibo DIALLO

1er Vice-président : Cheickné SOUMBOUNOU

2ème Vice-président : Bagui COULIBALY

Secrétaire général : Djaliba Seckou BAH

Secrétaire général adjoint : Souley DIARRA

Secrétaire aux affaires financières : Fabou COULIBALY

Trésorier général : Babba Mahamoudou KANE

Trésorière générale adjointe : Anna MONZI

Secrétaire au développement : Mahamadou Azoumana BERTHE

1er Secrétaire adjoint au développement : Mahamoudou DIALLO

2ème Secrétaire adjoint au développement : Lassana COULIBALY

3ème Secrétaire adjointe au développement : Mme COULIBALY Sadio COULIBALY

4ème Secrétaire adjoint au développement : Mahamadou COULIBALY

Secrétaire à l'organisation : Sidi DIARRA

1er Secrétaire adjoint à l'organisation : Fouseyni COULIBALY

2ème Secrétaire adjoint à l'organisation : Mohamed SISSOKO

3ème Secrétaire adjointe à l'organisation : Amy SY

Secrétaire aux relations extérieures : Ahmadou DIALLO

1er Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Amadou DICKO

2ème Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Sina BOLY

Secrétaire à l'éducation, au sport et à la culture : Cheick Hamallah DIARRA

1er Secrétaire adjoint à l'éducation, au sport et à la culture : Modibo KOUYATE dit Maurice

2ème Secrétaire adjoint à l'éducation, au sport et à la culture : Dibi COULIBALY dit OBOUROU

3ème Secrétaire adjoint à l'éducation, au sport et à la culture : Thiambel GUIMBAYARA

4ème Secrétaire à l'éducation, au sport et à la culture : Baba TOUNKARA

Secrétaire à l'action sociale : Mahamoudou Sidy KANE

1ère Secrétaire adjointe à l'action sociale : Aïssata Abba KANE

2ème Secrétaire adjoint à l'action sociale : Abba SOW

3ème Secrétaire adjoint à l'action sociale : Diawoye COULIBALY

Secrétaire à la communication : Modibo KOUREICHI

1er Secrétaire adjoint à la communication : Sidi GUIMBAYARA

2ème Secrétaire adjoint à la communication : Hamady BAH

Secrétaire à la cohésion sociale : Hamadoun M. KANE

1er Secrétaire adjoint à la cohésion sociale : Mamadou KOUYATE dit WANDERPO

2ème Secrétaire adjoint à la cohésion sociale : Sidy Hamady Sidy KANE

3ème Secrétaire adjointe à la cohésion sociale : Fatoumata SOUMBOUNOU

4ème Secrétaire adjoint à la cohésion sociale : Diaraty KONTE

Suivant récépissé n°0408/G-DB en date du 09 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association Groupement des Elèves Saïda Leila», en abrégé (A.G.E.L).

But : Consolider l'esprit de solidarité entre ses adhérents, etc.

Siège Social : Baco-Djicoroni Golf, non loin de l'ONG WAMY.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Mariam SAMASSA

Secrétaire générale : Fatimatou SYLLA

Secrétaire administrative : Aminata DOUCOURE

Secrétaire à l'organisation : Aminata KAMISSOKO

Secrétaire aux relations extérieures : Aminata NIMAGA

Secrétaire à l'information et à la presse : Leya Mariam SYLLA

Trésorière générale : Awa CISSE

Secrétaire aux conflits : Dado DRAME

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C2/00117/A en date du 09 juin 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée le Fermier de Guétéma, en sigle (SCOOPS.F-G).

But : Approvisionner les membres en intrants Agricoles ; aider les membres à améliorer les conditions de productions et de l'écoulement de leurs produits ; améliorer la situation socio-économique des membres ; promouvoir l'esprit coopératif ; rechercher le meilleur prix au producteur ; améliorer le niveau de formation et de savoir faire des adhérents dans la gestion de leurs activités ; défendre les intérêts de ces membres ; lutter contre la pauvreté ; contribuer à l'intégration socio-économiques de ces membres ; élaborer des projets.

Siège Social : Bamako Médina Coura Rue : 14, Porte : 257.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Cissé DIALLO

Secrétaire administratif : Sam Cissé DIALLO

Trésorier : Moussa Cissé DIALLO

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Présidente : Aïssata KONDE

MEMBRES :

- Mamoutou COULIBALY
- Mohamed DIALLO

Suivant récépissé n°0409/G-DB en date du 10 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Action pour la Jeune Fille», en abrégé (A.P.J.F).

But : Contribuer à la protection des mineurs, créer un cadre de concertation, échange et appui avec l'ensemble de la population du Mali, etc.

Siège Social : Hippodrome, Rue : 369, Porte : 169.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Seydou DEMBELE

Secrétaire général : Abdramane COULIBALY dit Tonton

Secrétaire général adjoint : Tioflo DIARRA

Trésorière générale : Bintou HAMADOUN

Trésorier général adjoint : Oumar KEÏTA

Secrétaire administratif : Sorry DIARRA

Secrétaire à l'organisation : Ami SOGOBA

1ère Secrétaire à l'organisation adjointe : Oumou SOGOBA

2ème Secrétaire à l'organisation adjointe : Mamou SOGOBA

3ème Secrétaire à l'organisation adjoint : Kankou SOGOBA

Secrétaire à l'information et à la communication : Issa COULIBALY

Secrétaire adjointe à l'information et à la communication : Bintou SISSOKO

Secrétaire en charge des droits de l'enfant : Kassé Mady KOUYATE

Secrétaire en charge de la promotion du genre et de la protection des mineurs : Badiara TOURE

Secrétaire adjointe en charge de la promotion du genre et de la protection des mineurs : Koumbéré DIARRA

Secrétaire en charge des relations avec des associations similaires : Souleymane KONE

Secrétaire chargé de la formation et de l'accompagnement psychologique : Boubacar TRAORE

Secrétaire adjointe chargée de la formation et de l'accompagnement psychologique : Fatoumata SOGOBA

Secrétaire aux comptes : Bakary MARIKO

Suivant récépissé n°0418/G-DB en date du 12 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association pour le Développement Intégré de Séléfougou et environnants», en abrégé (ADISE).

But : Contribuer à la recherche et l'utilisation rationnelle des ressources nécessaires pour la réalisation des objectifs du développement économique, social et culturel de Séléfougou et environnants, etc.

Siège Social : Sébénicoro près du centre d'écoute pour la Jeunesse, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président Actif : Kimba CAMARA

1er Vice-président : Abdoulaye DAOU

2ème Vice-président : Moussa dit Small

3ème Vice-président : Zan DOUMBIA

Secrétaire général : Moussa Fadaman CAMARA

Secrétaire général adjoint : Namory dit Bafla CAMARA

Secrétaire administratif : Mandjan Nankoman CAMARA

Secrétaire administratif adjoint : Lanssine Fadaman CAMARA

Trésorier général : Adama Filanimory CAMARA

Trésorier général adjoint : Salif Fanta Mady CAMARA

Secrétaire à l'éducation et à l'alphabétisation : Sékou Mamady CAMARA

Secrétaire adjoint à l'éducation et à l'alphabétisation : Namory Moussa CAMARA

Secrétaire chargé de la Jeunesse et des Sports : Mandjan DOUMBIA

Secrétaire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports : Namory CAMARA

Secrétaire chargé de l'organisation : Djibril Diogo CAMARA

1er Secrétaire adjoint chargé de l'organisation : Diakaridia CAMARA

2ème Secrétaire adjoint chargé de l'organisation : Diadaba CAMARA

3ème Secrétaire adjointe chargée de l'organisation : Aminata SIDIBE

4ème Secrétaire adjoint chargé de l'organisation : Bamba CAMARA

5ème Secrétaire adjointe chargée de l'organisation : Tiguida KEÏTA

Secrétaire en charge de l'information et de la communication : Moribafing CAMARA

1er Secrétaire adjoint en charge de l'information et de la communication : Sidiki Sékou CAMARA

2ème Secrétaire adjoint en charge de l'information et de la communication : Fousseyni CAMARA

Secrétaire chargé de la santé et des affaires sociales : Dr. Aboudou CAMARA

Secrétaire adjoint chargé de la santé et des affaires sociales : Dr. Namory Wassa CAMARA

Secrétaire chargé de l'environnement et du développement durable : Aboubacar Sidiki CAMARA

1er Secrétaire adjoint chargé de l'environnement et du développement durable : Mamadou Nankoman CAMARA

2ème Secrétaire adjoint chargé de l'environnement et du développement durable : Adama M. CAMARA

3ème Secrétaire adjoint chargé de l'environnement et du développement durable : Nènèman CAMARA

Secrétaire chargé des relations extérieures : Pr. Dantouman KAMISSOKO

Secrétaire adjoint chargé des relations extérieures : Chaka KONE

Secrétaire chargée du Genre et de la promotion de la femme : Nassou KEÏTA

1ère Secrétaire adjointe chargée du genre et de la promotion de la femme : Fatoumata CAMARA

2ème Secrétaire adjointe chargée du genre et de la promotion de la femme : Bayima CAMARA

Secrétaire aux conflits : Billy CAMARA

1er Secrétaire adjoint aux conflits : Kodjoukou DOUMBIA

2ème Secrétaire adjoint aux conflits : Nabougory DIABATE

3ème Secrétaire adjoint aux conflits : Seriba DOUMBIA

Secrétaire en chargé des Arts et de la culture : Adama Kodjoukou DOUMBIA

1er Secrétaire adjoint en chargé des Arts et de la culture : Siaka François CAMARA

2ème Secrétaire adjoint en chargé des Arts et de la culture : Mamadapu dit Seye BAMBA

3ème Secrétaire adjoint en chargé des Arts et de la culture : Moussa TRAORE

Commissaire aux comptes : Nambala N'Faly CAMARA

1er Commissaire adjoint aux comptes : Lanssine Minamba CAMARA

2ème Commissaire adjoint aux comptes : Bakary Adama CAMARA

Présidents d'Honneur :

- Le Chef de village de Séléfougou
- Le Chef de village de Sanankoro
- Le Chef de village de Fanzan
- Le Chef de village de Balandougou
- Le Chef de village de Sèlèn.

Suivant récépissé n°0416/G-DB en date du 12 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association pour la Santé Maternelle et Infantile», en abrégé (ASMI).

But : Fournir une assistance technique aux femmes et enfants démunis à travers l'identification, la conception, la recherche de financement et la réalisation des projets de développement à la base, etc.

Siège Social : l'Hippodrome, Rue : 250, Porte : 749.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Moïse GUINDO

Vice-présidente : Debora GUINDO

Trésorier général : Michel GUINDO

Secrétaire : David GUINDO

Secrétaire à l'organisation : Marie SAGARA

Secrétaire adjoint à l'organisation : Paul GUINDO

Conseillé : Jacques GUINDO

Commissaire aux comptes : Marie GUIDO

Suivant récépissé n°043/G-DB en date du 16 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association des Chercheurs et Tradi-thérapeutes Keneya Lakana Ton de Baco-Djicoroni», en abrégé (ACT-KELATO).

But : Promouvoir le traitement des maladies par les plantes médicinales ; démystifier la médecine traditionnelle ; promouvoir la recherche en médecine traditionnelle, etc.

Siège Social : Baco-Djicoroni, Rue : 680, Porte : 108.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Ali BORE

Vice-président : Sanoussi DIARRA

Secrétaire général : Bina DEMBELE

Secrétaire administratif : Amadou KONATE

Secrétaire adjointe administrative : Manténin SISSOKO

Secrétaire à l'organisation : Mme MARIKO Awa BAGAYOKO

Secrétaire à l'organisation adjoint : Mahamane DIARRA

Secrétaire à la presse et à l'information : Madjègué DIALLO

Secrétaire adjointe à la presse et à l'information : Hatoumata DIALLO

Secrétaire à la sauvegarde de l'environnement et à la promotion rurale : Mamadou SANGARE

Trésorier : Daouda TOGOLA

Trésorier adjointe : Aminata TRAORE

Secrétaire aux relations extérieures : Sali KONARE

Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Badama KANE

Commissaire aux comptes : Abdoulaye SANOGO

Commissaire aux comptes adjoint : Seydou DIARRA

Commissaire aux conflits : Souleymane TRAORE

Commissaire adjointe aux conflits : Minata DOUMBIA

Secrétaire à la formation : Bemba COULIBALY

Secrétaire adjointe à la formation : Sitan DIARRA

Suivant récépissé n°0451/G-DB en date du 25 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Mouvement Baguiné Sô», en abrégé (M.B.S).

But : Promouvoir la culture de la bonne gouvernance, de la citoyenneté, notamment les jeunes, permettant la reconnaissance des jeunes comme partenaires à part entière dans la vie de la cité, etc.

Siège Social : Lafiabougou, Rue : 269, Porte : 39.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Hamidou A. DJIMDE

1er Vice-président : Adama KAREMBE

2ème Vice-président : Moussa ONGOÏBA

3ème Vice-président : Sékou GUINDO

Secrétaire administratif : Yacouba YALCOUYE

Secrétaire administratif adjoint : Soumaïla OUOLOGUEM

Secrétaire aux développements : Seydou GUINDO

Secrétaire aux relations extérieures : Drissa KANAMBAYE

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Almaouloude ONGOÏBA

Trésorier général : Ando KASSOGUE

Trésorier général adjoint : Garibou TABALABA

Secrétaire à la communication : Moussa H. GUINDO

Secrétaire à la communication adjoint : Amadou S. GUINDO

Secrétaire à l'organisation : Cheick Oumar TOLOBA

1er Secrétaire adjoint à l'organisation : Boureïma ONGOÏBA

2ème Secrétaire adjoint à l'organisation : Amadou Saïdou GUINDO

Secrétaire à l'environnement : Mariam KAREMBE

Secrétaire à l'environnement adjoint : Youssouf SANGALABA

Secrétaire chargé du monde rural : Younoussa YALCOUE

Commissaire aux comptes : Issa NIANGALY

Commissaire aux comptes adjoint : Sidatou GUINDO

Commissaire aux conflits : Amadou GUINDO

Commissaire aux conflits adjoint : Amadou GUINDO

Commissaire aux conflits adjoint : Ogobara YALCOUE

Secrétaire chargé des questions féminines : Bintou TEMBELY

Suivant récépissé n°0454/G-DB en date du 26 juin 2020, il a été créé une association dénommée : «Association SEREMAW de Hamdallaye/ Bamako».

But : Etablir entre ses membres une chaîne de solidarité, d'entraide et d'amitié ; regrouper ses membres, coordonner et orienter leurs actions en vue de trouver les solutions appropriées aux problèmes qui les préoccupent, etc.

Siège Social : Hamdallaye, Rue : 34, Porte : 170.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Sékou Bougadari DANGNOKO

Secrétaire administratif : Boubacar CONDE

Secrétaire administratif adjoint : Mamadou SANGARE

Secrétaire à l'organisation : Kalifa SAMAKE

2ème Secrétaire à l'organisation : Daouda TRAORE

3ème Secrétaire à l'organisation : Gaoussou COULIBALY

1er Secrétaire aux relations extérieures : Mahamadou Dalo MAÏGA

2ème Secrétaire aux relations extérieures : Seydou DIAKITE

3ème Secrétaire aux relations extérieures : Abdoul Kadri COULIBALY

4ème Secrétaire aux relations extérieures : Mamadou TRAORE dit Madouba

Secrétaire aux affaires sociales : Oumar SANGARE

1er Secrétaire aux affaires sociales : Souleymane CISSE

2ème Secrétaire aux affaires sociales : Sadio GAMA

3ème Secrétaire aux affaires sociales : Manifa COULIBALY

1er Secrétaire à la communication : Sidiki DIALLO

2ème Secrétaire à la communication : Diola KONATE

3ème Secrétaire à la communication : Toumany DEMBELE

Trésorier général : Tièdiè SANGARE

Trésorier général adjoint : Harouna BATHILY

Commissaire aux comptes : Hassane BOCOUM

Commissaire aux comptes adjoint : Yacouba SANGARE

Commissaire aux conflits : Tierno DIALLO

Commissaire aux conflits adjoint : Moussa Nana TRAORE

Suivant numéro d'immatriculation n°2020 D9 C5/0115/A en date du 29 juin 2020, il a été créé une société coopérative dénommée : Société Coopérative Simplifiée de la Ferme Agros Foresterie « BENKADI », en abrégé (SCOOP. DE LA F.A.F. BENKADI).

But : Promouvoir l'Agros foresterie ; aider les coopérateurs à se doter des techniques adéquates de l'Agros foresterie ; aider les membres à participer au développement de l'Agros foresterie ; appuyer les membres dans l'approvisionnement des engrais, pépinières et tous équipements qui sont nécessaire pour l'Agros foresterie ; produire et commercialise en quantité et en qualité des produits et orangers cultivés ; organiser des échanges d'expériences ; promouvoir l'emploi ; promouvoir le partenariat ; développer l'esprit coopératif des membres et l'entraide social.

Siège Social : Sabalibougou, Rue : 419 ; Porte : 531, Bamako.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

COMITE DE GESTION

Président : Birama DIALLO

Trésorière : Oumou DOUMBIA

Secrétaire général : Oumar DIALLO

COMMISSION DE SURVEILLANCE

Président : Harouna DIALLO

Membres :

- Moussa DIALLO
- Aminata SAMAKE

Suivant récépissé n°0482/G-DB en date du 02 juillet 2020, il a été créé une association dénommée : «Réseau Africain pour l'Etude de la Diversité Génomique des Pathogènes», en abrégé (RADiP).

But : Conduire des activités de recherche et de formation sur la génomique des pathogènes, etc.

Siège Social : Koulouba près de la station Total Présidence.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Abdoulaye DJIMDE

Vice-président : William YAVO

Secrétaire générale : Oumou MAÏGA

Secrétaire général adjoint : Ben ANDAGALU

Secrétaire à la recherche Scientifique et à la formation : Alfred A. NGWA

Secrétaire adjoint à la recherche Scientifique et à la formation : Lucas Amenga-Etogo

Secrétaire à l'engagement communautaire et à l'éthique : Paulina TINDINA

Secrétaire adjoint à l'engagement communautaire et à l'éthique : Jaishree RAMAN

Secrétaire à l'organisation : Marielle BOUYOU

Secrétaire adjoint à l'organisation : Tobias Apinjuh

Secrétaire aux relations extérieures : Deus Ishengoma

Secrétaire adjoint aux relations extérieures : Pedro Aide

Trésorier général : Mamadou TEKETE

Trésorier général adjoint : Anita Ghansah

Secrétaire aux conflits et aux actions sociales : Dieudonné Mumba

Secrétaire adjoint aux conflits et aux actions sociales : Milijoana Randrianarivelosia

Secrétaire à l'information et à la communication : Lemu Golassa

Suivant récépissé n°0483/G-DB en date du 03 juillet 2020, il a été créé une association dénommée : «Association de Gestion Innovatrice de Programmes de Santé et de Développement Durable au Sahel», en abrégé (AGIP-SDD).

But : Contribuer au développement et au bien être de toute la génération, etc.

Siège Social : Sotuba ACI SUD.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Agnès MUKAMANA

1er Vice-président : Boubacar DOUMBIA

2ème Vice-président : Désiré César N'GABO

Secrétaire général : Jean François Edogué

Secrétaire général 1er adjoint : Maba DIARRA

Secrétaire général 2ème adjoint : Anchata BAMBA

Secrétaire administratif : Maba BERTHE

1er Adjoint au Secrétaire administratif : Soungala KONATE

2ème Adjoint au Secrétaire administratif : Sinè DIALLO

Trésorière générale : Diata BERTHE

Trésorière générale 1ère adjointe : Rasidatou DOUMBIA

Trésorière générale 2ème adjointe : Naïchata BERTHE

Secrétaire à l'information : Ramata DIASSANA

Secrétaire à l'information 1er adjoint : Ibrahim Boubacar DOUMBIA

Secrétaire à l'information 2ème adjointe : Fatoumata HAÏDARA

Secrétaire à l'information 3ème adjointe : Djénèba KONATE

Secrétaire à l'organisation : Boubacar Talatou BAH

Secrétaire à l'organisation 1ère adjointe : Ami BAMBA

2ème adjointe au Secrétaire à l'organisation : Fatoumata BERTHE

Secrétaire aux conflits : Mamady SIDIBE

1er adjoint au Secrétaire aux conflits : Sambacourou SIDIBE

2ème adjointe au Secrétaire aux conflits : Fatoumata SIDIBE

Secrétaire aux sports : Mamadou MACALOU

1er adjoint au Secrétaire aux sports : Abdoulaye MACALOU

2ème adjoint au Secrétaire aux sports : Balla KANOUE

3ème adjoint au Secrétaire aux sports : Oumar KEÏTA

Secrétaire aux relations extérieures : Mahamady MACALOU

1er adjoint au Secrétaire aux relations extérieures : Birama SISSOKO

2ème adjoint au Secrétaire aux relations extérieures : Filifin MACALOU

Secrétaire chargé des questions féminines : Kabonto SISSOKO

1ère adjointe au Secrétaire chargée des questions féminines : Dioucka SOUCKO

2ème adjointe au Secrétaire chargée des questions féminines : Kama Sira SISSOKO

3ème adjointe au Secrétaire chargée des questions féminines : Koumba SISSOKO

4ème adjoint au Secrétaire chargé des questions féminines : Diafara KONATE